

Contrat de Maintenance Informatique N°

Entre les soussignés :

Gambi Multimédia

25 Place de l'église

55270 Varennes-en-Argonne

Représenté par M. Gambini Nicolas d'une part

et

La société ou organisme :

Coût du contrat de maintenance :

Pour pallier à tous problèmes que vous pourriez rencontrer dans votre parc informatique nous vous proposons 2 formules de maintenance pour répondre au mieux à vos besoins.

La formule maintenance simple 500€/an hors pièce :

- 5 interventions « standard »
- 1 intervention « urgence »
- délai de 3 jours ouvrés maximum avant intervention « standard »

La formule maintenance complète 750€/an hors pièce :

- 7 interventions « standard »
- 2 interventions « urgence »
- 2 interventions « maintenance »
- délai de 2 jours ouvrés maximum avant intervention « standard »

A la signature du contrat une opération « maintenance » sera effectuée sur un maximum de 5 postes.

Les frais de déplacement et de main d'œuvre sont compris dans ces 2 formules.

Descriptif des différentes prestations :

1) Intervention « standard » :

Prise sur rendez-vous elle répondra aux conditions suivantes :

- diagnostique
- panne logicielle, réglée dans l'instant
- panne matérielle, le composant sera remplacé suivant le délai de réception de la pièce neuve (compter 4 à 5 jours ouvrés en moyenne suivant les fournisseurs)
- suppression des logiciels indésirables
- nettoyage anti-virus

Toute intervention hors contrat sera facturée 80€.

2) Intervention « urgence » :

Similaire à une intervention « standard » elle sera effectuée dans les 24 heures et tous les jours hors congés.

Toute intervention hors contrat sera facturée 120€.

3) Intervention « maintenance » :

Planifiées à la signature du contrat pour un maximum de 3 postes elles auront pour but :

- diagnostique
- résoudre un problème logiciel
- vérifier l'état du matériel et de proposer un éventuel remplacement
- suppression des logiciels indésirables
- nettoyage anti-virus

Informations complémentaires :

Les interventions « standard » et « maintenance » pourront être effectuée du lundi au samedi entre 9H00 et 19H00. Sauf jours fériés et période de congé.

Les périodes de congés seront communiquée 30 jours avant leur début.

Conditions générales de prestation :

1) Accès au matériel :

Le client s'engage à laisser au personnel envoyé par le prestataire le libre accès au matériel couvert par le présent contrat.

Le prestataire doit disposer d'un droit d'accès, de modification et de suppression à l'ensemble de données du/des postes informatiques ; aucune donnée ne sera modifiée ou supprimée sans le consentement du client.

2) Obligation du client :

Le client s'engage à respecter les conditions normales d'utilisation du matériel et à appliquer toutes les instructions données par le prestataire.

3) Limitation de responsabilité :

Le prestataire ne pourra en aucun cas être considéré comme responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du matériel, y compris en cas de pertes de données ou d'information, le client devant avoir ses sauvegardes à jour.

4) Durée du contrat :

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du _____.

A la fin du contrat un rendez-vous sera pris pour faire le bilan de l'année passée et discuter d'un éventuel renouvellement.

5) Conditions de paiement :

Le coût de la maintenance est facturé à la signature du contrat.

Pour tout frais hors contrat, le paiement se fera à la prestation.

6) Close de confidentialité :

Aucune informations auxquelles le prestataire pourrait avoir accès ne sera diffusé, échangé ou vendu.

7) Obligation de résultats :

Le prestataire s'engage à trouver l'origine du problème, de la panne et à mettre en œuvre tout les moyens dont il dispose pour résoudre la panne.

Choix de la formule :

	Formule maintenance simple 500€ TTC*
--	--------------------------------------

	Formule maintenance complète 750€ TTC*
--	--

*TVA non applicable selon l'article 293B du CGI

Fait en 2 exemplaires à _____ le _____

Pour.....

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») et Cachet de l'entreprise

Pour Gambi Multimédia

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») et Cachet de l'entreprise
M. Nicolas Gambini